



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira le
Vendredi 10 juillet 2026 à 19h30
salle des Cérémonies de la Mairie

Ordre du jour

- 1 – Finances – Désignation de contribuables pour la composition de la commission communale des impôts directs
- 2 – Elections – Listes électorales – Création d'une commission de contrôle
- 3 – Instances – Modification partielle des délégations et autorisations du conseil municipal faites au Maire
- 4 – Ressources Humaines – Création et recrutement d'un contrat d'engagement éducatif

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.